

Communiqué de presse



Contacts presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication inaugure le vendredi 14 mai le site Internet : *Henri IV. Le règne interrompu* : www.henri-iv.culture.fr

Nous célébrons cette année le 400^e anniversaire de la mort d'Henri IV, moment tragique qui marque l'entrée dans la légende d'un souverain exceptionnel. A cette occasion, le Ministère de la Culture et de la Communication a créé et mis en ligne un site Internet de grande qualité qui constituera une référence tant sur cette immense figure de l'histoire de France que sur son temps.

Le roi pacificateur, auteur de l'édit de Nantes, réorganisateur de l'État aidé par le fidèle Sully, restaurateur de la prospérité et de la grandeur du royaume, y apparaît sous toutes ses facettes, et notamment comme le grand mécène d'une période artistique très riche.

Ce site allie technologie et élégance pour mettre en scène plus de 500 documents d'archives et iconographiques, auxquels s'ajoute un florilège des musiques composées et jouées à la charnière baroque des XVI^e et XVII^e siècles, réunies pour la première fois à cette occasion grâce au concours du Centre de Musique Baroque de Versailles.

Doté de fiches pédagogiques adaptés aux différents niveaux scolaires et universitaires, ainsi qu'aux programmes d'histoire, d'arts plastiques, de musique, et d'histoire des arts, ce site constituera une ressource pédagogique exemplaire pour les enseignants et pour leurs élèves, en même temps qu'un lieu d'initiation et de découverte pour le grand public.

Le site « Henri IV. Le règne interrompu », conçu et publié par le Ministère de la Culture et de la Communication (mission aux célébrations nationales, département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie), en partenariat avec la Société Henri-IV et grâce à la participation de nombreuses institutions culturelles et de producteurs de musique, viendra enrichir la collection multimédia « Célébrations nationales ».

<http://www.celebrations.culture.fr/>

Paris, le 12 mai 2010